

propos de méthode d'enseignement, Rome renvoie, non pas à ce que fait telle ou telle Institution en particulier, mais à l'encyclique *Inter multiplicés*, et que, par conséquent, c'est elle seule qui doit nous servir de règle en pareille matière. En disant cela, j'aurais suffisamment répondu. La chose est en effet évidente, Monseigneur. Comme vous aviez invoqué l'autorité de certaines Institutions, dans la lettre que vous adressiez au Saint-Office, il eût été tout naturel qu'on vous en dit un mot en vous donnant une réponse, si c'eût été la méthode en vigueur chez elles qui dût servir de règle. Loin de là cependant ; le Cardinal garde le plus parfait silence là-dessus, et il ne donne comme faisant autorité que ce que dit Pie IX de l'enseignement dans la célèbre encyclique.

Je puis néanmoins dire quelque chose de plus, si vous le désirez. Qu'à Rome, on suive dans plusieurs Institutions le système païen ; il n'y a là rien qui puisse nous étonner ; nous le savions depuis longtemps. Mais cela ne prouve absolument rien contre nous ; le Souverain Pontife laisse faire à Rome ce qu'il laisse faire ailleurs et pour les mêmes raisons. On n'ignore pas sans doute que c'est à Rome que le système païen a jeté les premières et les plus profondes racines ; que c'est là que la renaissance a fait naître le plus fol enthousiasme et produit l'engouement le plus funeste. Nous n'avons qu'à ouvrir l'*Histoire du Concile de Trente* par le P. Pallavicini pour voir quel jugement sévère il porte sur Léon X qui, dit-il, « se livra exclusivement aux recherches curieuses des études profanes, et fit du palais même de la religion le rendez-vous des hommes familiers avec les fables grecques et les délices de la poésie. Il mit beaucoup moins de zèle à y appeler ceux qui étaient versés dans l'histoire de l'Eglise et dans la doctrine des Pères..... » « Il ne fit pas pour le progrès de l'érudition sacrée ce qu'il fit pour l'avancement de la science profane. Il fallait qu'il portât la peine de cette double faute ; car s'il n'eût pas manqué d'hommes très-versés dans l'érudition ecclésiastique, aidé de leurs écrits, il aurait peut-être pu éteindre à leur naissance, les incendies de Luther. » Mais le branle était donné, et Léon X parlant comme chef de l'Eglise dans le V^e Concile de Latran, eut beau flétrir ce qu'il avait favorisé comme ami des lettres grecques et latines, on n'en continua pas moins à vouer une admiration exclusive à tout ce qui venait des anciens Grecs et Romains.

Il n'est donc pas surprenant qu'à Rome, aujourd'hui, on procède avec beaucoup de lenteur et de ménagement quant à la réforme à opérer dans les études. Là, comme partout ailleurs, et même plus qu'ailleurs, la routine a fini par faire regarder le système païen